ChaumontINFO

PAGE 6 / Focus sur le Pôle Rostand
PAGE 9 / Noz s'installe et recrute
PAGE 10 / Les estivales

P.14

PREMIER ÉTÉ AU JARDIN AGATHE ROULLOT

n°23 / WWW.VILLE-CHAUMONT.FR / / JUILLET 2013 /

ville de Chaumont HAUTE-MARNE

► sommaire

maison des associations P 6
Focus sur le Pôle Rostand

grands projets P 8
CIG : « Un ovni créé de toutes pièces »

économie P 9
Noz s'installe et recrute

dossier P 10
Les Estivales 2013

cadre de vie P 14
Premier été au parc Roullot

développement durable P 16
Bienvenue à l'Appart'éco

développement durable P 17
Pour une meilleure gestion de l'eau

social P 18
Résidence sociale jeunes

proximité P 20
Sas à vélo, mode d'emploi

graphisme P 22
De l'amour des livres

sport P 26
Les pages de l'OMS

tribune P 31
Paroles d'élus

Chaumont INFO

Directeur de publication ***Luc Chatel*** */ Codirecteur de publication* ***Céline Cuccuru*** */ Collaborateurs* ***Justine Angelot, Annick Burton, Lionel Dupontreué, Guillaume Minel, Richard Pelletier*** */ Photographe* ***Richard Pelletier*** */ OMS* ***Isabelle Groslambert*** */ Conception graphique originale* ***agence TANDEM*** */ exécution* ***Scoop communication*** */ Impression* ***Imprimerie de Champagne*** */ Distribution* ***Médiapost*** */ ISSN : 1158-2960 / Dépôt légal : juillet 2013*

IMPRIM'VERT

Numéro 23 sorti des presses le 1er juillet

Chaumont AGENDA

VOTRE SUPPLÉMENT

n°23

éditorial

POUR UNE VILLE RAYONNANTE

Le mois de juin est traditionnellement celui des fêtes des clubs sportifs, des activités culturelles, des kermesses et des spectacles de fin d'année dans nos écoles.

C'est le temps où toutes les énergies déployées au cours de l'année sont présentées au public.

Le mois de juillet est celui du lancement des animations estivales dans la ville.

Cette année encore, pour sa 6e édition, j'invite tous les Chaumontais à venir se divertir au rythme des nombreuses activités et animations proposées par les Estivales. Elles seront placées sous le signe d'un partage ludique, sportif et culturel pour tous les âges.

Cet évènement draine un public toujours plus nombreux chaque année et fait de Chaumont une ville où il fait bon vivre au coeur de l'été.

Mais l'attractivité d'un territoire ne peut se faire sans son dynamisme économique. La décision de l'entreprise NOZ de s'installer à Chaumont sur le site du Val Poncé en est un exemple concret et va permettre dans un premier temps la création de plus de 70 emplois. La majorité des recrutements se fera localement. C'est aussi la bonne santé de la zone économique « Plein Est » et de ses 150 emplois. Deux exemples de réussite en cette période de sinistrose économique.

L'attractivité d'une ville ne peut ignorer les investissements en faveur de l'amélioration de la qualité de vie. Les deux hivers particulièrement rigoureux ont entraîné de conséquentes détériorations sur nos voies municipales. À ce titre, une enveloppe exceptionnelle de 900 000 € sera dégagée dans le cadre d'une campagne de travaux de réparation.

Après des mois de grisaille printanière, l'été est enfin là et je vous souhaite d'excellentes vacances.

Luc Chatel
Maire de Chaumont
Député de la Haute-Marne

LE RÉSEAU S'ÉTEND, LES FACTURES DIMINUENT

Les travaux du réseau de chaleur avancent à rythme soutenu. Le raccordement entre l'usine d'incinération de la Dame-Huguenotte et la chaufferie du Cavalier est achevé. Rue du Général Giraud, une nouvelle tranche d'extension vient de débuter. Elle prévoit la pose, par l'opérateur Cofely, de 2 700 m de canalisations supplémentaires pour relier au réseau les installations du site Issartel – nouveau lycée Bouchardon, collège Louise Michel, CFA, gymnases – et la future caserne des pompiers. L'ensemble sera opérationnel à l'automne. Ainsi, dès l'hiver prochain, l'essentiel de la chaleur produite sur ce réseau sera issue de la combustion des déchets pour 48 % et de la chaufferie bois du Cavalier pour 32 %. La part de l'énergie gaz sera réduite à 20 % permettant du même coup un allègement substantiel de la facture de chauffage pour les nouveaux raccordés.

MISSION ACCOMPLIE POUR LA MAISON DES TRAVAUX

Il y a des signes qui ne trompent pas. Avec l'aménagement du secteur Foch-Verdun, les travaux au centre-gare sont entrés dans leur dernière phase. Pour preuve, après plusieurs mois de bons et loyaux services, la Maison des travaux du square Philippe Lebon a été démontée. Depuis l'installation de la structure, près de 5 000 personnes ont ainsi profité des maquettes, animations 3D et renseignements apportés par les élus et les agents de la collectivité sur la métamorphose du quartier de la gare. La Maison des travaux a disparu, pour autant, les maquettes que les visiteurs de la Foire ont pu admirer sur le stand de la Ville restent visibles dans le hall de l'hôtel de ville, tous les jours, aux heures d'ouverture au public.

900 000 EUROS POUR LA VOIRIE

L'hiver particulièrement rigoureux et les chantiers menés dans différents quartiers de la ville ont entraîné de nombreuses, et parfois importantes, détériorations sur la voirie municipale. Une enveloppe de 900 000 euros a été débloquée pour engager rapidement une campagne de remise en état et de réparations. Dès le mois de juillet, et jusqu'en octobre, différents types d'intervention sont prévues avec la réfection de couche de roulement en enrobé, l'étanchéification de chaussées, des réparations localisées ainsi que des interventions ponctuelles sur les trottoirs. Elles concerneront par exemple :

- Boulevards Voltaire et Diderot
- Rue des Frères Garnier, accès ZI Dame Huguenotte
- Rue Levy Alphandéry
- Rue Ampère
- Rue Girardon
- Rue Decomble
- Rue du Docteur Schweitzer
- Avenue du 109e RI
- Rue Girardel
- Rue de Bourgogne

(liste non exhaustive)

NOUVELLE PISTE D'ATHLÉTISME À LA ROCHOTTE

Les travaux concernant la construction d'une piste d'athlétisme sur le site de l'ancien collège de La Rochotte touchent à leur fin. L'équipement prévoit une piste de 200 mètres autour d'une aire en gazon sportif de 2 585 m². Le projet est porté financièrement par la Ville de Chaumont, le Conseil général de la Haute-Marne et le Centre National pour le Développement du Sport pour un total de 267 434,53 €. Les élèves du collège La Rochotte et les associations sportives pourront en profiter à partir de la rentrée.

LE PARKING TRÉFOUSSE CHANGE DE NOM

En février dernier, un incendie volontaire avait provoqué la fermeture du parking Tréfousse et nécessité plusieurs mois de travaux pour sa remise en état.
La municipalité profite de sa réouverture pour changer son nom. Il devient "parking de l'Hôtel de Ville", une nouvelle appellation plus efficace qui souligne sa localisation au cœur du centre-ville et la disponibilité de ses 192 places à proximité immédiate des commerces.

CENTRE-GARE, DERNIERS TRAVAUX AVANT LA RENTRÉE

Au quartier gare, les derniers travaux seront réalisés cet été. Le nouveau parking situé devant les silos sera achevé pour la rentrée. 32 places seront alors disponibles juste à côté de la médiathèque et à deux pas du centre-ville. Avenue Foch, huit nouvelles places, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite verront également le jour. Les travaux sur le glacis végétalisé sont également en voie d'achèvement. Entre la passerelle et la place de la gare, le goudronnage des trottoirs facilitera la circulation des piétons et l'accès des voyageurs à la gare. Les ultimes plantations interviendront à l'automne.

FORUM DES ASSOCIATIONS

samedi 7 septembre 2013
de 14h à 18h
complexe Issartel

Associations sportives
au nouveau gymnase

Associations socioculturelles
au gymnase Lionel Meunier

« UN PROGRAMME PLURIDISCIPLINAIRE »

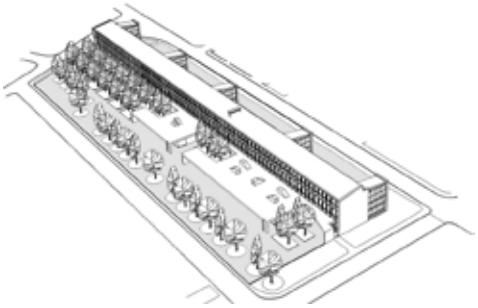

Plus de 3 500 m² de salles spécialisées, bureaux et autres espaces seront aménagés au sein de la future Maison des associations. L'architecte Pascal Jacquot détaille la métamorphose de l'ancienne école Rostand.

« *Je suis ce dossier avec une fibre particulière. Après avoir livré un groupe scolaire à Saint-Dizier, travailler une fois de plus en Haute-Marne est un véritable plaisir* ». Originaire du Nord du département, Pascal Jacquot ne cache pas sa satisfaction. À ses attaches pour la Haute-Marne s'ajoute l'intérêt d'un projet audacieux. L'architecte parisien a accepté de relever un véritable défi : métamorphoser l'ancienne école Rostand en un « lieu de vie » appelé à accueillir danseurs, musiciens ou autres férus de philatélie ou d'informatique.

Plusieurs contraintes ont dicté les travaux de Pascal Jacquot. « *Ce programme est pluridisciplinaire, gérer les contraintes liées aux diverses activités a demandé beaucoup de travail,* souligne l'architecte du cabinet Benoit Crépet. *Faire cohabiter des activités calmes et bruyantes dans un même lieu n'est pas facile. Ce dossier est également la rencontre entre un programme exigeant et un bâtiment contraignant.* »

Danse, musique et théâtre

Longue de 140 mètres, l'ancienne école Rostand fera l'objet d'importants travaux. La structure originelle du bâtiment demeurera toutefois inchangée à l'exception de deux extensions portant la surface utile de la Maison des associations à plus de 3 500 m². Deux espaces d'une surface globale de 450 m² seront édifiés en prolongement des préaux existants afin d'accueillir de vastes salles d'activités. Un pôle Danse de 400 m² sera ainsi créé. Trois salles dotées de vestiaires, douches et sanitaires seront ouvertes aux amateurs de danse classique ou contemporaine. Le rez-de-chaussée accueillera également de nombreux musiciens. Trois salles insonorisées de 33 m² compléteront un espace de 130 m² dédié à la musique acoustique. Des locaux réservés au théâtre seront par ailleurs ouverts. Animé par des bénévoles, un centre de ressources et un foyer jouxteront un hall d'accueil où pourront être organisées de petites expositions.

Caractère convivial

Desservi par un ascenseur installé au centre du bâtiment et ainsi accessible aux personnes à mobilité réduite, le premier étage comptera un pôle Arts plastiques disposant de deux salles spécialisées et de zones de stockage adaptées. Des bureaux communs à plusieurs associations, des salles de réunion et des espaces pour la formation seront également aménagés.

Le deuxième étage sera plus particulièrement dédié aux associations résidantes. Les salariés et bénévoles pourront ainsi profiter de bureaux adaptés à leurs besoins.

« *Nous avons veillé à multiplier les économies, nous n'interviendrons pas sur la façade du bâtiment et nous avons été attentifs à abattre le moins de murs possible à l'intérieur du bâtiment. Ces efforts nous ont permis de fixer notre attention sur la qualité des salles d'activités,* souligne Pascal Jacquot. *De gros travaux de menuiserie vont être menés afin de conserver la luminosité des locaux, mais nous n'aurons pas à intervenir sur la toiture qui est en bon état. Un des axes de travail a été d'échapper à la rigueur naturelle du bâtiment. Cette Maison des associations sera un véritable lieu de vie, nous nous sommes donc attachés à donner un caractère convivial aux locaux, à l'image du foyer aménagé à proximité du hall d'accueil.* »

« UN VÉRITABLE LIEU DE VIE »

Après la création du Conseil de la vie associative locale, la future Maison des associations représente une nouvelle action ambitieuse et inédite en faveur du mouvement associatif. Déléguée à la vie associative, Sophie Noël livre les bases « d'un pôle structurant installé au cœur du Cavalier ».

Quelles raisons ont contribué la création de la future Maison des associations ?

Sophie Noël : « *Ce projet a été lancé dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Ouvrir cette Maison des associations dans les murs de l'ancienne école Rostand est facteur de mixité sociale, cet équipement constitue un pôle structurant installé au cœur du Cavalier. Cette Maison des associations permettra de conforter et structurer une offre associative particulièrement importante à Chaumont. Ce projet vise également à développer de nouveaux services aux associations. L'offre des 400 associations chaumontaises sera plus visible, l'aménagement de bureaux et de salles spécifiques apportera un confort d'utilisation et le regroupement en un lieu unique permettra de réduire les coûts de fonctionnement. À l'échelle de Chaumont, disposer d'une telle structure est un atout, une véritable chance.* »

Pouvez-vous nous livrer une photographie de la future Maison des associations ?

« *Ce lieu appartiendra aux associations, les bénévoles et adhérents seront ainsi appelés à se côtoyer au quotidien. Certaines salles seront dédiées à des activités spécifiques. La danse, le théâtre, la musique et les arts plastiques trouveront ainsi leur place. Des bureaux spécifiques à plusieurs associations seront également aménagés. L'Office municipal des sports, les Francas, la Protection civile ou la Ligue de l'enseignement disposeront ainsi de locaux adaptés. D'autres bureaux seront partagés par plusieurs associations selon leurs besoins. Des locaux destinés à des permanences ponctuelles, des espaces de réunion et des salles de formation seront également accessibles. Sur les 400 associations chaumontaises, 50 seront en permanence au cœur d'un véritable lieu de vie où il sera notamment possible de se détendre dans un espace d'accueil, de boire un café ou se connecter à une borne Wifi. Une centaine de boîtes aux lettres sera installée. Nous avons également défini les bases de la création d'un centre de ressources visant à informer, conseiller et accompagner les associations dans leurs démarches. Cet outil sera géré par les bénévoles des associations locales.* »

Les activités futures de la Maison des associations vont de pair avec le travail mis en place dans le cadre du Conseil de la vie associative locale…

S. N. : « *Le CVAL a été mis en place en octobre 2011 par Luc Chatel, alors ministre de l'Éducation nationale et de la Vie associative. Ce conseil compte 20 membres dont seize élus représentant les associations. Les différentes activités associatives ont été réparties en quatre catégories et chacune compte des représentants issus du mouvement associatif. Le CVAL vise à favoriser un véritable dialogue entre la Ville et les associations tout en rapprochant les acteurs du tissu associatif. Des petits déjeuners associatifs ont été mis en place, un thème particulier est abordé à l'occasion de chacune de ces rencontres. Le CVAL a également été à l'origine d'un débat sur les relations entre les différentes générations dans le cadre de la vie associative. Un Observatoire de la vie associative locale et un annuaire des associations complet seront bientôt en place et les projets se multiplient. L'activité du CVAL est déterminant, son rôle consultatif est véritablement pris en compte et cette instance a naturellement eu son rôle à jouer dans le cadre du projet de la Maison des associations.* »

Propos recueillis par Romain Ali

CIG : « UN OVNI CRÉÉ DE TOUTES PIÈCES »

À l'automne, le Centre International du Graphisme commencera à sortir de terre. L'occasion pour la ville de réunir un parterre d'officiels pour présenter « le CIG avant ses murs ».

31 mai 2013, salle n°2 du cinéma multiplexe. Un parterre de politiques, femmes et hommes de culture, étudiants, s'installe. L'écran blanc annonce le programme : « *Le Centre International du Graphisme avant ses murs.* » Sur l'estrade, Elisabeth Allaire et Paul Fournié, élus en charge du projet ; Etienne Hervy, directeur artistique du pôle graphisme et du festival ; le cabinet d'architecture Moatti-Rivière, l'agence Café Programmation, et Barbara Dennys, venue témoigner de l'expérience de la Cité du Design de Saint-Etienne.

Dès l'automne, les premiers coups de pelleteuse seront donnés aux abords de l'ancienne Banque de France, décor habituel du quotidien des Chaumontais. Et c'est bien là le fil rouge de cette rencontre : aussi rayonnant soit-il à l'international, le CIG devra aussi être l'affaire des habitants : « *Ce ne sera pas un musée, ni un cercle pour initiés*, explique Elisabeth Allaire. *Ce sera un centre d'art à la pointe du graphisme international, en même temps qu'un lieu de convivialité urbaine. Ça n'existe pas ailleurs. C'est un ovni qu'on va créer de toutes pièces.* »

Un ovni dont l'agence Moatti-Rivière a imaginé les contours. Giovanna Carrer explique à grand renfort de plans : « *Poétiquement nous avons appelé l'espace d'exposition Le Château de cartes, avec ses pans de mur fins et hauts de 18 mètres.* » Du sol en mosaïque au plafond graphique, le CIG prend corps dans l'esprit du public. « *Mais la commission scientifique a pensé qu'il y avait peut-être trop de rigidité dans le projet initial, poursuivent les représentants de l'agence Café Programmation. Alors nous avons eu l'idée de ce grand café, avec ses banquettes à l'ancienne et ses deux grandes tables de douze mètres de long.* » L'idée ? Décloisonner le graphisme, convier le spécialiste et le profane ; le public international et local.

La formation en question

Ainsi l'enrobage a-t-il été présenté. Mais c'est sur le fond que le public s'est montré le plus curieux. Une étudiante s'interroge : « *Vous parlez d'un espace de formation. En quoi va-t-il consister ?* » Jean-Claude Daniel, président de l'ORCCA*, poursuit dans cette voie : « *La formation continue des graphistes pourrait être un moteur puissant pour l'avenir.* » Autant de questions et remarques sur la mission d'enseignement d'un CIG qui se veut plus qu'un simple musée. « *Pour l'heure,* répond Etienne Hervy, *l'espace formation est plutôt pensé comme un centre de ressources, mais pas une école d'art.* » De son côté Elisabeth Allaire admet que si la partie exposition du projet est bien développée, celle concernant la recherche, l'innovation et l'enseignement reste encore à travailler. « *Qui allons-nous accueillir ? Pourrons-nous délivrer des Unités de valeur ? C'est le travail du comité scientifique de se poser ces questions.* » Il reste deux ans pour y travailler, entre sérénité et excitation, sans aucun doute.

**Office régional culturel de Champagne-Ardenne*

Fred Valentino

NOZ : UNE BONNE NOUVELLE SUR LE FRONT DE L'EMPLOI

La société de négoce, spécialisée dans l'achat et la vente d'articles invendus ou en stock, a annoncé mi-juin l'implantation d'une plateforme logistique à Chaumont. À la clé : la création d'au moins 70 emplois.

L'annonce a été officialisée le 14 juin à l'hôtel de ville par le maire et président de la communauté d'agglomération, Luc Chatel, et par le directeur de Noz, Rémy Adrion. La société de négoce, spécialisée dans l'achat puis la revente d'articles invendus ou en stock émanant d'entreprises industrielles ou commerciales, a ainsi confirmé son implantation à Chaumont. Elle va installer une plateforme logistique sur 23 000 m² du site dit « du Val Poncé », jadis occupé par la société Capdevielle. Cette plateforme est destinée à approvisionner quelque 30 magasins de l'enseigne Noz implantés dans le tout Grand Est de la France. La bonne nouvelle de cette implantation, c'est qu'elle va générer assez rapidement la création de quelque 70 emplois avec des recrutements essentiellement locaux, comme l'a confirmé le 14 juin le PDG de Noz.

Une plateforme mais aussi un magasin

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Noz va sans doute faire plus qu'implanter sa plateforme logistique. Rémy Adrion a en effet annoncé que Noz ouvrirait aussi un magasin à son enseigne à Chaumont. La date et le lieu de cette autre implantation restent à affiner mais il y aurait là aussi création de 7 à 10 emplois. Noz compte aujourd'hui 209 points de vente en France et va donc bientôt ouvrir une sixième plateforme à Chaumont. L'univers Noz, qui se développe aussi à l'international, réalise un chiffre d'affaires de 340 millions d'€ et emploie environ 2 700 salariés.

L'ex-site Capdevielle va ainsi devenir un maillon fort de l'emploi et de l'activité économique à Chaumont. Rappelons que Noz va prendre place sur le même site que la société Arvato qui génère près de 190 emplois dans son centre d'appels, Cap2Call. D'ailleurs, Noz, qui va se porter acquéreur de la totalité de l'ex-emprise industrielle, a annoncé son intention de reprendre le bail consenti à Arvato qui pourra donc continuer à occuper ses bâtiments actuels.

Sur le site, Noz investit 1,7 million d'€

S'il s'agit d'une évidente bonne nouvelle sur le front de l'emploi, l'arrivée de Noz l'est aussi quant à la vente de l'ancien site Capdevielle qui constituait une charge pour la collectivité. Le rachat des locaux sera suivi d'importants travaux pour la construction de la plateforme. Au total, Noz va investir sur le site près de 1,7 million d'€ dont une bonne partie des marchés pourrait revenir à des entreprises locales. Le calendrier a été annoncé par Rémy Adrion. L'activité va démarrer de manière progressive en commençant dès cet été pour une mise en place de la zone de distribution en septembre-octobre 2013 et une mise en service complète de la plateforme pour mars 2014. Cette implantation est le fruit d'un long travail de négociation débuté en 2005 et relancé par l'actuelle municipalité en 2008. Fortement sollicitée par d'autres collectivités du grand Est, Noz a choisi la Haute-Marne et Chaumont. Son dirigeant dit avoir eu affaire à des élus qui ont su montrer leur intérêt pour le projet. Comme quoi la ténacité finit toujours par payer.

Lou Andréas

ESTIVALES 2013
Un été très désiré

Les Estivales de Chaumont, c'est en moyenne 20 000 visiteurs tout l'été. Un gros succès confirmé depuis cinq ans qui prouve que le concept répond à un réel besoin des Chaumontais. Une réussite qui s'explique par une grande mobilisation et par un programme mêlant nouveautés et valeurs sûres.

« PROPOSER DES ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE »

« *Pour les Estivales, on a un programme complet, cohérent, reconduit d'année en année pour un événement maintenant ancré et attendu qui dure tout l'été* », indique Céline Cuccuru, adjointe au maire, chargée de l'animation, des loisirs et de la communication. La Ville met un point d'honneur à varier les plaisirs chaque année, malgré un contexte de maîtrise budgétaire, alors que les coûts des prestations augmentent. « *On multiplie les partenariats avec les associations sportives et culturelles, la MJC... on réalise avec eux un vrai travail de fond qui est essentiel pour la réussite des Estivales* », salue Céline Cuccuru.

« *Il faut absolument proposer chaque année des nouveautés. On ne diminue ni le nombre, ni la qualité des animations. C'est essentiel pour répondre aux besoins des Chaumontais, tout en conservant aussi les valeurs sûres. Il faut proposer des animations pour toute la famille, quelle que soit la tranche d'âge des enfants* ».

Un été en musique

Fait notable, l'été à Chaumont, c'est une soixantaine d'animateurs embauchés, dont un tiers à Chaumont plage, et le reste dans les centres de loisirs, les mini-camps... Les jeunes Chaumontais titulaires du Bafa peuvent trouver là un coup de pouce non négligeable, qui leur apporte une expérience.

Autre bonne nouvelle, Chaumont a aussi pu conserver l'accueil de l'Académie d'Été « Musique au pays de l'Affiche » comme la ville le fait depuis 2002. Un événement qui attire des musiciens venus de toute la France et même de l'étranger. En musique toujours, l'inauguration des Estivales se fera le 6 juillet avec un groupe de jazz nancéen qui mettra une ambiance New Orleans mais aussi créole à faire « frétiller les gambettes ». Et les Ciné Concerts reviennent avec leur lot de pépites à découvrir.

Après un début d'année très perturbé au plan météorologique, il est important de soigner le moral de tous les Chaumontais, qu'ils partent ou non en vacances. « *On veut redonner du pep's, de la bonne humeur, du sourire, une ambiance plus légère qui fait les vacances. On peut s'évader en restant sur place. Et des surprises sont au programme* », confie Céline Cuccuru. À découvrir tout au long de l'été à Chaumont

Joël Deschamps

13 juillet

Faire la Fête nationale

Pour la Fête nationale, le défilé aura lieu en face de la **Préfecture** le 13 juillet à 18h45. Une retraite aux flambeaux aura lieu au départ de l'**Hôtel de Ville** à 22 h, jusqu'au stade **Daniel Louis**, où sera tiré le feu d'artifice. Les sapeurs-pompiers de Chaumont organisent ensuite le bal populaire sur place.

CHAUMONT PLAGE : TOUT POUR LE FUN

Moment phare de l'été, Chaumont Plage va planter ses parasols au Boulingrin et au Champ de Mars à compter du 6 juillet. Les activités sportives et culturelles tiennent le haut de l'affiche.

Toute la famille y trouve son compte. À Chaumont Plage, les plus petits auront leur pataugeoire et un parcours de baby gym (avec La Chaumontaise) où ils seront en sécurité entre bambins. « *C'était une demande récurrente des parents d'avoir des activités exclusives pour les tout-petits. S'ils sont mélangés avec les plus grands, cela ne marche pas, les parents ne les sentent pas en sécurité* », indique Céline Cuccuru. Il y a aussi les pédalos (4-7 ans) et le château gonflable pour les 4-11 ans.
Un atelier de prévention routière s'adresse aussi aux familles, avec de petites voitures pour les plus petits et des simulateurs pour les plus grands.
Le Skimboard est la grande sensation fun de l'été. Une grande glissade rafraîchissante de 12 m de long pour les enfants à partir de 6 ans, qui sera présente à Chaumont Plage puis à la piscine d'été. Le Jungle Accro grimp offre 60 m de parcours aventure dans une parfaite sécurité. L'Elastivol sera présent tout le mois de juillet, avec ses trampolines. Les neuf pistes du mini-golf seront là aussi.

Chaumont Plage,
du 6 juillet au 11 août,
tous les jours de 14 h 30 à 19 h 30,
parc du Boulingrin et place du Champ-de-Mars.
Entrée et activités gratuites,
petite restauration et buvette sur place.

Sports et culture

La ville sera une étape du Kids Fitdays, le 18 juillet, parmi une quarantaine de dates en France. Un événement original et unique, un triathlon pour les 5 -12 ans, avec 20 m de natation, 1 km de vélo et 250 m de course à pied. Le tout est accompagné d'ateliers pédagogiques et sportifs autour de la santé, de l'alimentation, de la sécurité routière, des premiers secours, du développement durable...(1)
Le Mc Do Kids Sports s'installera à Chaumont Plage le 22 juillet dès 9h30. Il s'agit d'une initiation à quatre sports olympiques (basket, judo, athlétisme, cyclisme) et d'animations sportives telles que l'éveil musculaire ou la danse, et d'ateliers multisports. Renseignements sur le site de Chaumont plage. (2)
Pour la partie culturelle, les silos se délocalisent en partie avec des boîtes à bouquins, une mini-médiathèque et le Croqu'albums tous les mercredis. L'association « Au Cœur des mots » prépare aussi une surprise au cours de laquelle les mots se feront baladeurs et baladins.
À signaler aussi, les activités Kayak à la base nautique de Chaumont Choignes, du 8 au 26 juillet, et les initiations à l'équitation pour les 7-12 ans au Cercle hippique de Chaumont Choignes.
Enfin, un week-end sensations fortes est organisé le 20 et 21 juillet avec une tyrolienne XXL. Départ depuis une plateforme de 8 mètres de hauteur pour un voyage de 60 mètres dans les airs ! Une animation qui devrait enchanter tous les aventuriers et aventurières !

(1) renseignements sur www.fitdays.fr
(2) http://kidssporttour.mcdonaldsfrance.fr

Cinéma et concerts en plein air

9 juillet – Boulingrin
Pique-nique (chacun apporte son panier) – buvette
21 h – concert Evelyne Gallet
Chanson française extravertie (partenariat avec Chants de Gouttière)
22 h 15 – film « La part des anges » de Ken Loach
Comédie écossaise – Zigzags à la poursuite de Robbie, jeune délinquant qui possède un talent de goûteur.... de whisky !
En cas de mauvais temps, repli au marché couvert

17 juillet – Cavalier Devant L'eglise
20 h 30 – groupes des ateliers de musique actuelle de la MJC (Maison des Jeunes et de la Culture)
22 h – film « Tout ce qui brille » de Géraldine Nakache
Comédie bling-bling
Ely et Lila sont comme deux sœurs. Depuis l'enfance, dans la même banlieue, elles rêvent de conquérir Paris.
En cas de mauvais temps, repli au gymnase du Cavalier

23 juillet
Port de la Maladière
20 h 30 – concert
« Les Tractions Avant »
Spécial « Ricet Barrier » – jazz
22 h – film « Moonrise Kingdom » de Wes Anderson
Aventure scout
Sur une île, Susie et Sam tombent amoureux et s'enfuient. Les adultes se mobilisent pour les retrouver alors qu'un ouragan approche.
En cas de mauvais temps, repli au marché couvert

PASSEURS D'IMAGES

Chaumont garde l'Académie d'été

« *On a réussi à maintenir l'Académie d'été à Chaumont, malgré les difficultés pour retrouver la même qualité d'accueil. Ce n'était pas évident. Finalement, elle sera basée au lycée agricole Edgard Pisani, entre Chaumont et Choignes.* » Céline Cuccuru se félicite d'avoir pu conserver cet événement de grande qualité qui contribue à l'animation de l'été à Chaumont et en Haute-Marne. « *L'Académie d'été contribue à la réputation de Chaumont dans les milieux artistiques de la même manière que le Festival de l'Affiche. Il aurait été extrêmement dommage de la voir s'en aller pour des questions de logistique.* » C'est pourquoi la Ville se met en quatre pour l'accueillir, en mettant à disposition salles de concert, salle des fêtes, halles, kiosque...
De nombreux concerts sont au programme pour enchanter les oreilles des mélomanes. Le premier se déroulera au Marché couvert le 18 juillet à 18 h.
www.music-academie.com
Sur Facebook : Academie.Internationale.Musique.Chaumont

Que d'eau, que d'eau

Durant cinq jours, du 19 au 24 août, de nombreuses animations aquatiques et sportives vont se succéder sur le site de la piscine d'été. Aquagym, plongée avec bouteilles, nage avec palmes, course de toboggan, mini-pédalos, jeux sportifs sont au programme. La dernière journée sera exceptionnelle : une structure gonflable sera mise en place sur le grand bassin pour goûter à tous les plaisirs de l'eau.
Du 19 au 24 août, de 10 h à 16 h 40 et de 17 h 20 à 20 h à la piscine d'été

Les cultures urbaines à l'honneur

Pour clore les Estivales, une semaine est consacrée aux cultures urbaines par la MJC du 26 au 30 août à La Rochotte, sur le site du gymnase. Une programmation adaptée aux ados où ils pourront faire du rap, du hip hop, du graff, des sports et jeux collectifs. Le 30, chaque Chaumontais pourra voir le travail accompli des danseurs, graffeurs et sportifs à travers des démonstrations et tournois. Buvette et restauration seront proposés.
Attention, les places sont limitées sur certaines activités.
Renseignements et inscriptions :
MJC, 7 rue Damrémont, tél 03 25 30 39 90,
ou auprès des animateurs de rue de la Ville,
ou par mail animateurs.mjc52@hotmail.fr

BIODIVERSITÉ ET SAVOIR-FAIRE

Envisagé comme une « restauration écologique », le Jardin Agathe Roullot mise sur la biodiversité tout en profitant des savoir-faire locaux pour la mise en valeur du site.

Si le projet du Jardin Agathe Roullot mise sur la convivialité pour rapprocher les habitants – aire de jeux, de détente, jardins partagés –, il doit permettre également de réparer et d'enrichir les écosystèmes du site. Pascale Jacotot, l'architecte-paysagiste a mis un point d'honneur à conserver l'âme du lieu et tout ce qu'il avait à offrir. La partie boisée en lisière du parc a été conservée. Une soixantaine de variétés y sera plantée pour apporter un plus aux organismes vivants déjà présents. Dans le verger, des espèces anciennes voire oubliées comme le cormier, le cognassier ou le néflier seront plantés aux côtés des pommiers et poiriers. Arbres fruitiers, arbustes, plantes et autres fleurs sélectionnés contribuent à restaurer la biodiversité. Tous les végétaux choisis sont adaptés à nos conditions météorologiques, en effet pour préserver nos ressources, seule l'eau de pluie sera utilisée.

Transmettre les savoir-faire

Tout autour des jardins partagés, une haie croisée d'osier vivant a été réalisée par le lycée horticole et le CFPPA, l'école nationale d'osiériculture et de vannerie de Fayl-Billot. « *Ce petit élément de biodiversité*, comme le décrit Bruno Louisy, le directeur de l'exploitation horticole, *a l'avantage d'être un végétal particulièrement local et d'évoluer au fil des saisons* ».

Une trentaine d'élèves en 2de et 1re Bac pro, stagiaires en brevet professionnel, ont également « tressé » une pergola d'entrée et des huttes s'ouvrant sur les jardins et l'extérieur. À l'occasion de cette opération, ils étaient encadrés par sept professionnels et du personnel de l'exploitation horticole de Fayl-Billot. « *Notre but est d'amener nos étudiants à réaliser des activités professionnelles à l'extérieur de l'établissement*, explique Bruno Louisy. *Le parc Agathe Roullot était donc un chantier pertinent qui nous a permis de transmettre des savoir-faire et l'apprentissage des différentes techniques de plantations.* »

Un osier vivant qui, contrairement aux habitants, a bien profité de ce printemps pluvieux, et qui n'attend plus que promeneurs et jardiniers...

Julie Haas

simulation

Vive le vent !

Le Jardin Agathe Roullot se construit jour après jour, avec les entreprises et les services de la Ville de Chaumont. Très prochainement, une éolienne agricole prendra place à proximité des jardins potagers, elle permettra de puiser l'eau de pluie collectée depuis la toiture des tennis couverts situés à quelques dizaines de mètres, et stockée dans une cuve enterrée d'une capacité de 50 m³. Traditionnellement utilisée en milieu rural, elle permettra ici une économie d'énergie et un pompage d'eau écologique à moindre coût conformément aux engagements de la municipalité en matière de développement durable.

Un jardin accessible à tous

Trait d'union entre le centre-ville et le Cavalier, le JAR a pour objectif de tisser un lien entre les habitants. Les personnes à mobilité réduite, les mamans avec leur poussette ou encore les personnes âgées n'ont pas été oubliées. Une rampe de 50 m a été prévue afin de pouvoir se promener aisément tout au long du parc et profiter de ses différentes terrasses. Les carrés potagers – à partager sans modération – ont des hauteurs différentes : près du sol pour les tout-petits et surélevés pour s'adapter à un fauteuil roulant et éviter aux personnes âgées de se baisser. « *C'est un projet magnifique qui va générer de belles rencontres intergénérationnelles*, indique Thierry Arm, chargé de mission pour l'Association des Paralysés de France. *Ce ne sont pas des gens à part. Ils aiment se balader, dès l'instant qu'ils peuvent le faire sur un terrain accessible.* »

Géants de pierre

Guillaume Duc a poursuivi son travail de sculpture à son atelier de Brazey-en-Plaine (21), sous la direction de Pascale Jacotot, paysagiste créatrice du jardin Agathe Roullot. En plus des 22 sculptures d'animaux qui ponctueront la promenade principale du jardin, quatres grandes stèles qui rappelleront l'exploitation passée de la carrière de pierre, marqueront les différentes entrées du parc dès les premiers jours de juillet.

L'APPART-ÉCO FAIT RIMER ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIES

Ouvert au public depuis le mois d'avril, l'appart-éco de La Rochotte, souhaite promouvoir les bons gestes écologiques et économiques. Une initiative unique en Haute-Marne qui promet à tous les habitants d'alléger leur facture et de protéger la nature.

Saviez-vous qu'un bain représente 150 L d'eau contre 60 L pour une douche de 5 minutes, qu'une ampoule halogène consomme 30 watts contre un watt pour une ampoule LED et qu'en débranchant chargeurs et appareils en veille, votre porte-monnaie vous dira merci ?
En lançant "l'appart-éco", Chaumont HABITAT, le Pays de Chaumont et la Ville ont souhaité sensibiliser tous les habitants aux économies d'énergie. Pendant un an, chacun pourra apprendre et mettre en pratique les bons gestes quotidiens. Des conseils simples « *pour changer les comportements, faire des économies et préserver l'environnement* », comme le précise Camille Lasnier, l'animatrice de cet appartement pégagogique.

Soutenu par de nombreux partenaires locaux et acteurs du territoire, cet outil de sensibilisation grandeur nature s'inscrit pleinement dans les stratégies du Plan Climat du Pays de Chaumont et de l'Agenda 21 de la Ville. « *Nous avons voulu recréer un milieu ambiant familier dans lequel chacun pourra s'y retrouver et ainsi avoir un rôle fédérateur auprès des autres* », explique Marie-Laure Vuittenez, directrice de Chaumont HABITAT. Les associations sont d'ailleurs invitées à venir y réaliser des ateliers.
Situé au 29/13 rue Ampère, dans un immeuble récemment réhabilité, l'appartement témoin est un F3, pas tout à fait comme les autres. Le mobilier a été réalisé avec des matériaux de récupération par les élèves de l'école de la deuxième chance. Chaque pièce regorge d'astuces en tout genre. Après un tour dans le salon, les appareils électriques n'auront plus de secret. Une chambre est dédiée à des expositions temporaires, une autre aux matériaux isolants et à l'éclairage pour « *décrypter les étiquetages et choisir les bonnes ampoules* », détaille l'animatrice. Apprendre à économiser et préserver l'eau se fait dans la salle de bain mais aussi aux toilettes et dans la cuisine. Mille conseils dans un appartement unique, pour « *apprendre à mieux vivre chez soi* ».

Julie Haas

Un projet de Maison'€co

Une « maison'€co » va voir le jour, 8 rue du Val Barizien. Cette bâtisse des années 60 sera dédiée à la diffusion des bonnes pratiques en matière de rénovation durable. Une nouvelle initiative en association avec la CAPEB et le Pays de Chaumont qui s'adresse aux professionnels comme aux particuliers afin de découvrir les clés pour réduire leur consommation énergétique en travaillant sur l'enveloppe du bâtiment. Les visites se feront à l'automne, au commencement des travaux.

Contact
L'appart'éco, situé au 29/13 rue Ampère, est ouvert à tous, les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h 30. Visites de groupe sur RDV. Renseignements au 06 74 91 86 90 ou par mail sur apparteco52@gmail.com.

LES PETITS RUISSEAUX FONT LES GRANDES RIVIÈRES

La Ville et Véolia eau accordent toute leur attention aux équipements qui permettent aux habitants de bénéficier d'un service de l'eau de la meilleure qualité qui soit, sans oublier de mettre en œuvre une série de dispositifs qui vise à économiser la ressource.

Ça coule de source

Dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier centre-gare, une cuve a été enterrée près du cinéma, devant les locaux rénovés de l'ancien office de tourisme. Ce réservoir, d'une capacité de 30 m³, permet de collecter l'eau de pluie qui tombe sur le toit du multiplexe (1 000 m²). Il est équipé d'une pompe immergée.

Grâce à ce dispositif, les services municipaux pourront remplir les citernes des véhicules utilisés pour l'entretien des espaces verts et le nettoyage des rues.

Par ailleurs, cette réserve d'eau est couplée au système d'arrosage automatique dont est équipé le mur végétal édifié le long de la voie ferrée, côté gare, à la hauteur de la nouvelle passerelle.

Quand la citerne est pleine, elle couvre les besoins en eau des services techniques pour une période comprise entre deux et trois semaines.

La vie de château

Le château d'eau de la rue Roux-Champion est un élément-clé du système de distribution d'eau dans la ville. En effet, l'eau qui provient en très grande partie des sources de Verbiesles, Foulain et Marnay (94 %) arrive dans les cuves de ce château d'eau via l'usine de traitement de Chamarandes. Le précieux liquide circule ensuite dans le réseau de distribution de la ville qui comte pas moins de 147 kilomètres de canalisations et deux autres châteaux d'eau.

En bon état général, cette tête de réseau connaissait néanmoins quelques problèmes d'étanchéité au niveau des deux cuves concentriques situées tout en haut de l'édifice. Il a donc été décidé de réaliser une série de travaux d'un coût total de 600 000 €. Ce chantier, qui s'achèvera à la fin de l'année, concerne aussi l'étanchéité de la coupole – le « toit » du château d'eau, la sécurisation des accès, l'ensemble des huisseries et le ravalement de l'édifice.

Une bonne idée cons'eau

Tout savoir sur sa consommation d'eau en quelques clics, c'est désormais possible. En effet, Véolia a mis en place depuis peu un système de télérelève des quelque 12 000 compteurs d'eau installés à Chaumont. Grâce aux ondes radio et Internet, le relevé de l'index de chaque compteur se fait tous les jours, sans déranger l'abonné. Le client a ainsi la possibilité de gérer de façon très fine sa consommation d'eau.

Une fois son espace client Internet créé, l'abonné a accès à tout l'historique de sa consommation journalière et mensuelle. Il peut la comparer à celle de l'année précédente. D'où une meilleure surveillance et une détection rapide des consommations anormales. Le client de Véolia peut également paramétrer des alertes par courriel ou SMS qui lui permettront de réagir dans les plus brefs délais en cas de surconsommation.

Véolia à votre écoute *au*
0 969 323 554 (Appel non surtaxé)

Erwan Troizel

COUP DE POUCE AUX JEUNES

Opérationnelle depuis 2009, la Résidence sociale jeunes vient d'ouvrir cinq nouveaux logements pour répondre aux difficultés immobilières de jeunes en insertion professionnelle.

« *L'idée est de donner un coup de pouce aux jeunes pour lesquels le logement est un frein à l'insertion,* explique Florence Oliveira, directrice de la résidence sociale jeunes située rue Fléming. *Nous avons actuellement 28 logements meublés de 37 m².* » 28 logements destinés à ceux dont la situation professionnelle est trop instable pour pouvoir assumer une location autonome. « *Contrairement au Foyer des Jeunes Travailleurs, notre structure est recentrée sur les jeunes avec un projet professionnel. Ils ont un petit job ou une mission temporaire ; sont étudiants, pris à l'essai ou en alternance. Nous sommes très stricts sur le projet professionnel du futur résidant* »

La plupart d'entre eux sont envoyés par les partenaires sociaux de la Ville : Mission locale, École de la 2e chance, Conseil général... « *Nous accueillons de plus en plus de jeunes en difficulté sociale et financière.* » D'où ce coup de pouce au logement. Suivant ses revenus, le loyer mensuel restant à la charge du locataire, une fois les aides sociales déduites, peut s'élever de trente à 120 euros environ. « *Nous montons également des dossiers FSL (Fonds social lié au logement) pour faciliter leur installation* », précise Christiane Dadet en charge de l'accompagnement financier. Les charges, elles, varient de zéro à vingt euros en moyenne. « *Avant on ne leur demandait rien, mais nous sommes le dernier palier avant le logement autonome. Il est bon de les sensibiliser au fait de devoir payer l'eau, l'électricité...* »

Une dizaine de jeunes sur liste d'attente

Actuellement, l'ensemble des logements est occupé. Et malgré l'ouverture de cinq nouveaux appartements, une dizaine de jeunes sont encore sur liste d'attente. « *C'est frustrant de savoir que des gamins ne peuvent pas réaliser leur projet professionnel parce qu'on n'a pas de place pour eux.* » Une réalité qui rend les conditions d'accueil et de maintien dans les logements d'autant plus strictes. Vivre en résidence sociale c'est apprendre le savoir-habiter : « *Nous pouvons entrer dans les appartements n'importe quand. Si les jeunes ne respectent pas le règlement intérieur, ils sont convoqués pour un entretien.* » Et s'il faut aller réveiller un locataire pour qu'il aille travailler, Florence Oliveira, dont les bureaux sont situés dans le même bâtiment, n'hésite pas. « *Si vraiment il ne respecte pas cette règle du travail, on le renvoie vers un hébergement social plus adapté. Nous ne sommes pas un hôtel, on ne remplit pas pour remplir. Beaucoup attendent derrière, alors il faut que ça tourne !* »

Heureusement, la grande majorité des déménagements interviennent lorsque le jeune a trouvé ou retrouvé une situation professionnelle stable. « *On les accompagne alors dans leurs démarches pour un logement autonome auprès de nos partenaires.* »

Fred Valentino

Pour tout renseignement complémentaire :
Christiane Dadet,
tél. 03 25 30 59 37
Florence Oliveira,
tél. 03 25 03 22 77

GRAPHISME À CHAUMONT
LE FESTIVAL 2013 EN IMAGES

SAS À VÉLOS, MODE D'EMPLOI

Un sas à vélo a été créé au carrefour du boulevard Thiers et de l'avenue du Général Leclerc. Il est matérialisé par un pictogramme « vélo » peint sur la chaussée. Ce sas est un espace réservé aux cyclistes entre la ligne d'arrêt des véhicules au feu de signalisation et le passage piétons. Les cyclistes peuvent ainsi se placer devant les véhicules motorisés pour démarrer en toute sécurité.
Explications en images.

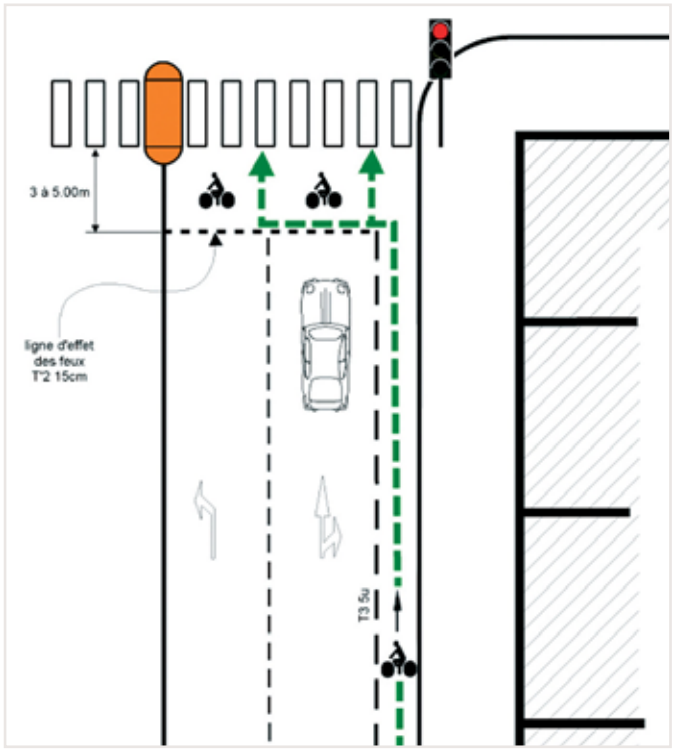

Le feu est rouge...

Je suis cycliste

Je m'avance dans le sas et me place devant les voitures arrêtées pour aller soit tout droit, soit à gauche. Lorsque le feu passe au vert, je peux ainsi être vu des automobilistes et démarrer avant eux.

Je suis automobiliste

Je m'arrête avant la première ligne d'effet des feux et laisse donc libre l'espace (sas vélo) situé entre la ligne d'effet et le passage piéton. Lorsque le feu passe au vert, je respecte les cyclistes placés devant moi.

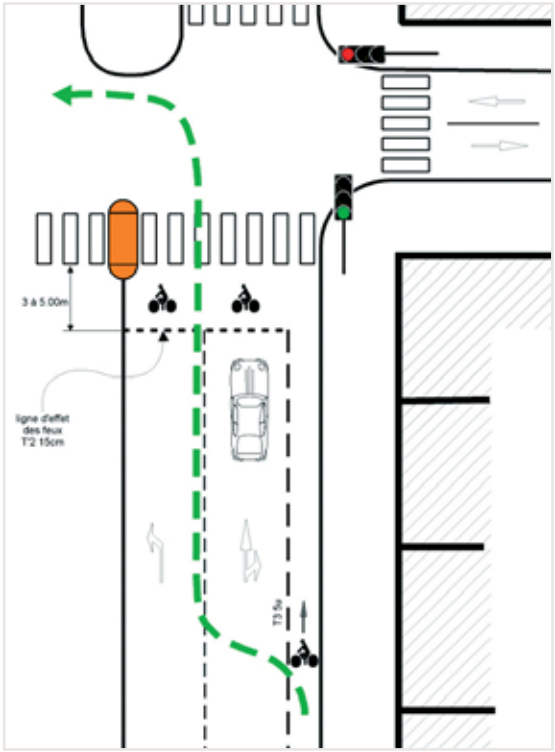

Le feu est vert...

Je suis cycliste

Le sas ne me sera pas utile ; j'effectue ma manœuvre de tourne à gauche en me plaçant, par anticipation, à gauche, en amont du carrefour.

Sources

Articles R415-2 et R415-15 du code de la route

Documentation CERTU

GRAPHISME EXPOSITION HISTOIRE & PATRIMOINE MUSIQUE SPORT

► Au fil des monuments historiques
► Supercross
► Yoseikan budo

DE L'AMOUR DES LIVRES

La Direction du graphisme et le Festival international de l'affiche et du graphisme présentent, cet été aux silos, l'exposition *Monozukuri, façons et surfaces d'impression.*

Fruit d'une coproduction exceptionnelle entre six institutions culturelles – la Ville de Chaumont, les écoles d'art de Valence, Amiens, Besançon, Cambrai et la Bibliothèque universitaire du Havre – l'exposition *Monozukuri, façons et surfaces d'impression* s'intéresse à la forme de l'objet graphique, essentiellement le livre, du façonnage à la reliure en passant par la manipulation. L'exposition parle de l'adéquation des projets éditoriaux avec la forme de l'objet-livre et porte son regard sur le travail de graphistes, d'imprimeurs et de façonniers.

Présentée au début de l'année à Besançon puis à Amiens, l'exposition a pris place à l'étage de la Banque de France à Chaumont pendant la quinzaine du festival. Forte de son succès de fréquentation, elle rejoint les Silos pour l'été afin de permettre aux amateurs de découvrir des aspects de fabrication et de conception rarement mis en avant.
Grâce à son livret de visite gratuit et détaillé (titre, éléments techniques, type de papier, description du projet de la commande, année, etc.) et à sa présentation souple (les livres présentés sont manipulables), l'exposition est facilement accessible à tous les curieux, connaisseurs ou non de graphisme et de beaux livres.

Exposition *Monozukuri, façons et surfaces d'impression*, du 13 juillet au 17 août aux silos, Maison du livre et de l'affiche. Exposition ouverte du mardi au samedi de 14 h à 19 h. Entrée libre et gratuite.

Des documents de visite gratuits dans toutes les expositions

Les visiteurs de la 24e édition du Festival international de l'affiche et du graphisme auront remarqué l'accent mis sur les documents d'information mis à disposition gratuitement dans les expositions. Six expositions majeures du Festival ont été l'occasion de créer des brochures et autres dépliants français/anglais afin de guider le visiteur dans sa visite.
Ces documents sont toujours disponibles pour une utilisation dans un cadre pédagogique auprès de l'association du Festival.
chaumont.festival@gmail.com

Laurence Simon, un peintre de la beauté étrange

« Cheminements » est le titre de l'exposition qui aura lieu cet été à la Chapelle des Jésuites. La Ville de Chaumont invite le peintre Laurence Simon qui vit et travaille à Paris. Une soixantaine d'œuvres en grands formats allant de toiles récentes à d'autres jalonnant son parcours devrait attiser la curiosité de tous les publics. La peinture de Laurence Simon suscite un sentiment d'étrangeté. Que suggèrent ces lieux hantés par des ruines ? D'où viennent ces drapés tombés et ces plissés couvrant arbres et façades ? Une démarche artistique qui bouleverse nos repères habituels.

EXPOSITION « CHEMINEMENTS », PEINTURES DE LAURENCE SIMON
Du 12 juillet au 8 septembre / Chapelle des Jésuites
Ouvert du dimanche au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30
Samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30
Fermé le mardi

Un patrimoine en devenir

« Cette année, première saison que je programmerai et partagerai avec vous, je n'ai pas voulu la débuter par un spectacle qui "animerait" les Journées du Patrimoine mais j'ai voulu placer le Nouveau Relax au cœur de l'événement en considérant que cette salle, à l'histoire singulière, est une chance pour Chaumont, déjà un patrimoine d'aujourd'hui qui prépare celui de demain.
Nous organiserons des visites guidées le samedi et le dimanche et vous pourrez découvrir les coulisses. Le samedi vous pourrez aussi assister à la présentation de la saison 2013-2014, en présence des artistes, à 18 h pour les spectacles tout public à partir de 18 mois et à 19 h pour tous les autres spectacles, tout public bienvenu ! Nous partagerons un moment de convivialité avec vous. »

Philippe Cumer

VISITES GUIDÉES DU NOUVEAU RELAX
Samedi 14 et dimanche 15 septembre.
PRESENTATION DE LA NOUVELLE SAISON
Samedi 14 septembre à 18 h

© Foley

Rencontre avec Marianne Alphant

Marianne Alphant, écrivaine, agrégée de philosophie, journaliste à *Libération* de 1983 à 1992, a dirigé les « Revues parlées » du Centre Pompidou de 1993 à 2010. Elle y a organisé des rencontres, conférences et débats. Elle a été commissaire des expositions « Roland Barthes » (2002) et « Samuel Beckett » (2007) au Centre Pompidou, et Panorama 5 « Jamais vu » du Studio National des Arts Contemporains du Fresnoy en 2004.
Elle a publié *Grandes « O »*, *Le ciel à Bezons*, *L'histoire enterrée*, *Claude Monet, une vie dans le paysage*, *Pascal, tombeau pour un ordre*, *Petite nuit*, *Cathédrale(s) de Rouen* et dernièrement *Ces Choses-là*.
Conseillère littéraire du salon du livre de Chaumont depuis trois ans, elle est également membre du jury de sélection du Prix des Amis du salon du livre.

RENCONTRE D'ÉCRIVAIN AVEC…
MARIANNE ALPHANT
Jeudi 12 septembre 18 h 30 / Librairie Apostrophe

Le monde en musique

Il a résolument tourné sa musique vers le monde, l'appel des origines sans doute. De l'île de la Réunion jusqu'en Birmanie en passant par la Grèce pour finir à Paris, Ti'slate se veut multicolore. Sa musique bâtie sur le reggae se mélange au blues, au folk et bien sûr au rythme créole. Ayant participé à de nombreux projets (Back to roots, Fundé, Obadiah) depuis une dizaine d'années en tant que chanteur lead, choriste et guitariste, Ti'slate décide de partir en 2009 sur les routes de France avec sa guitare et ses chansons. Après trois ans de live, il se consacre en 2012 à la préparation de son premier 5-titres solo « *Maintenant* ... », disponible depuis le printemps et en numérique sur toutes les plateformes.

UNE HEURE DE MUSIQUE AVEC TI'SLATE
Vendredi 27 Septembre 18 h / Les silos / Section audio

JOURNÉES DU PATRIMOINE : AU FIL DES MONUMENTS HISTORIQUES

Combien de trésors du passé ont été perdus, usés par le temps ou détruits par la main de l'homme ? Le 31 décembre 1913, la France prenait conscience de l'urgence de protéger son patrimoine en promulguant une loi sur la protection des monuments historiques. Le centenaire de cette loi, célébré à travers les 30e Journées européennes du patrimoine sur le thème « 1913-2013 : cent ans de protection », sera l'occasion de découvrir les merveilles dont regorge Chaumont et les efforts mis en œuvre pour leur conservation.

Le marché couvert, la fontaine Bouchardon, la chapelle des Jésuites ou encore l'hôtel de ville comptent parmi les 21 monuments de Chaumont classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Sélectionnés par une commission de spécialistes pour leur intérêt architectural, artistique ou historique, tous sont protégés et leurs propriétaires, publics ou privés, bénéficient de subventions pour l'entretien et la restauration dès lors qu'ils respectent certaines règles.

Depuis plusieurs années la Ville de Chaumont met un point d'honneur à restaurer et à préserver son patrimoine. Qu' il s'agisse de son patrimoine bâti, donc visible, comme la basilique Saint-Jean-Baptiste ou d'objets moins repérables, conservés principalement au sein des édifices religieux : antiquités et objets d'art, statues, peintures murales, maîtres autels, retables, vitraux et orgues.

À Chaumont il suffit d'un peu de curiosité pour découvrir ces merveilles cachées. Ainsi, située en bordure de la rue du Val Barizien se dresse la Croix Gratian, déjà mentionnée au 16e siècle ; en façade d'un immeuble, rue Félix Bablon, s'élève dans une niche, une statue de la Vierge à l'enfant.

Un comité pour prioriser les chantiers

Des professionnels de la conservation du patrimoine de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne Ardenne (DRAC), du service territorial de l'architecture et du patrimoine basé à Chaumont, et du Conseil général de la Haute-marne, conseillent la Ville de Chaumont sur un programme de restauration d'œuvres majeures du patrimoine chaumontais pour lesquelles il est urgent d'agir.

Joël Moris, directeur de la culture et du patrimoine de la ville, explique : « *Ainsi, ces trois dernières années ont été restaurés le retable de Bouchardon qui repose à l'église Saint-Aignan, une statue de Saint-Évêque, œuvre également de Bouchardon, à l'église de Brottes, la statue de Sainte-Barbe et la chapelle Saint-Yves à la basilique Saint Jean-Baptiste.* » Cette dernière restauration est d'autant plus remarquable qu'elle concentre trois chantiers en un seul : l'autel et le retable, la peinture murale et les murs, chacun confié aux mains expertes de spécialistes. « *Mais toutes ces restaurations ont un coût qui peut varier de quelques milliers à des dizaines de milliers d'euros. Aussi, même s'il y a beaucoup d'œuvres et bâtiments qui mériteraient d'être restaurés, des choix s'imposent.* » Un coût que la Ville de Chaumont ne peut supporter seule et assume dans le cadre d'un partenariat financier avec la Drac Champagne Ardenne, le Département de la Haute-Marne et la Région Champagne Ardenne.

Des efforts combinés pour un patrimoine très riche et parfois trop confidentiel, que la Ville souhaite mettre en avant à travers les **Journées européennes du patrimoine, les 14 et 15 septembre, consacrées cette année aux monuments historiques.** « *Le but sera de faire découvrir ce patrimoine, mais aussi de mesurer l'expertise et le travail minutieux que requièrent leur restauration et leur conservation.* »

UNE PROGRAMMATION ALLÉCHANTE

Un rallye piétonnier pour apprendre à ouvrir l'œil

Axé sur le thème « Un patrimoine invisible », la ville de Chaumont et l'Office de tourisme du Pays de Chaumont proposent aux familles d'aiguiser leur sens de l'observation à la recherche des trésors cachés de Chaumont. Au programme, un rallye piétonnier en centre-ville et en famille, en plusieurs étapes, où les réponses apportées à un questionnaire, saupoudrées de quelques indices, conduiront jusqu'à un objet « invisible » du patrimoine. Une bonne façon d'inciter les concurrents à ouvrir l'œil pour profiter pleinement des richesses historiques qui nous entourent. Les groupes, de cinq membres maximum, doivent être composés au minimum d'un adulte ou d'un enfant.

Dimanche 15 septembre de 14 h à 17 h, DÉPART ET ARRIVÉE AUX SILOS

Journées européennes du patrimoine 14 et 15 septembre

Silos et Musée, temples de la conservation

L'une des principales missions des établissements culturels de la ville est justement la conservation du patrimoine dont ils ont la charge. Toute l'année, le musée et les Silos prennent soin de restaurer leurs fonds et de les mettre en valeur à travers des expositions ou une diffusion sur Internet. « *Aux Silos cela peut passer par l'entoilage de nos affiches, la protection avec un film, la numérisation… Tout dépend du support et de l'état dans lequel il se trouve.* » Pour témoigner de ce travail titanesque plusieurs expositions seront présentées aux Silos – notamment un album de la collection Dutailly numérisé – et des visites du musée organisées.

« *Les Silos accueilleront également une exposition photo sur le patrimoine invisible de la ville et une autre sur l'orgue de la basilique Saint-Jean-Baptiste, lui-même classé monument historique. L'occasion de fêter le 20e anniversaire de Vincent Freppel comme titulaire de l'Orgue de la Basilique Saint-Jean-Baptiste de Chaumont* » et de découvrir cet instrument exceptionnel à travers une série de photographies.

Les secrets d'un chantier

Concernant la découverte in situ du patrimoine chaumontais, la ville mettra à disposition un dépliant contenant un circuit reliant les 21 bâtiments et éléments protégés au titre des monuments historiques. Quant à l'Office du tourisme, il proposera des visites commentées de l'église Saint-Aignan et de la basilique Saint-Jean-Baptiste. « *Nous espérons aussi pouvoir présenter les trois chantiers de restauration de la chapelle Saint-Yves.* » L'occasion de découvrir les techniques mais aussi l'aspect déontologique qui se cache derrière la remise en état de ce patrimoine vieux de plusieurs siècles.

Le Nouveau Relax invitera le public à découvrir son histoire et ses coulisses et présentera sa saison 2013-2014.

Les Journées du patrimoine s'achèveront par un concert à la basilique Saint-Jean-Baptiste ; œuvres du répertoire classique interprétées par Vincent Freppel, Thérèse Gérard et Alain Jacquemot.

Le programme détaillé et enrichi par les autres partenaires de la Ville de Chaumont connus à ce jour (Archives départementales, Maison des carmélites, préfecture, Association des orgues de Saint-Jean) sera consultable, en septembre sur le site Internet de la Ville.

Fred Valentino

AUX ARMES CHAUMONTAIS !

Les armes peuvent servir de support à une activité sportive. À Chaumont, il est possible d'apprendre à manier un arc, un pistolet ou une épée en toute sécurité, et rejoindre ainsi quelques personnages de légende…

Égaler d'Artagnan

Respect et maîtrise de soi sont les maîtres mots de l'escrime, discipline complète qui demande vitesse, précision et réflexes. Idéale pour l'entretien musculaire, l'escrime développe aussi bien la concentration que la réflexion, permettant d'harmoniser au mieux le corps et l'esprit.

Le **Cercle des Armes de Chaumont**, présidé par Monique Fortunato, offre aux Chaumontais la possibilité de pratiquer ce sport. Il dispose, depuis 2006, d'un lieu dédié aménagé dans les anciens bains douches municipaux, rue Jean Jaurès. Cette salle, équipée de dix pistes installées en permanence, permet au club de fonctionner dans de très bonnes conditions. L'association, qui compte une cinquantaine d'adhérents, dont environ un tiers de femmes, assure une quinzaine d'heures de cours chaque semaine. Ceux-ci sont dispensés par le maître d'armes, Jean Fortunato, aidé par un jeune enseignant en cours de formation. Celui-ci, après avoir passé son brevet professionnel, devrait assurer la relève et reprendre les rênes du club.
Plusieurs tireurs du club pratiquent la compétition au niveau national et obtiennent des résultats remarquables. Ainsi, Antoine Reidon a été sélectionné au championnat de France étudiant et a terminé dans les 20 premiers du classement national cadet, Claire Letang a participé au championnat de France national 2 où elle s'est classée 24e, et Margaux Bernard s'est brillamment qualifiée cette année pour les championnats de France minime alors qu'elle n'est que benjamine.
Le club s'ouvre aussi à des publics variés. Des séances de découvertes sont proposées à des élèves du lycée Charles de Gaulle, de la classe relais de La Rochotte et de l'école primaire Sainte-Marie ainsi qu'aux jeunes de l'ALEFPA. Il accueille aussi des militaires du 61e RA. L'association fait de gros efforts pour rendre son activité accessible financièrement au plus grand nombre en mettant en place des cotisations mesurées et un système de location de matériel pour jeunes et adultes très intéressant pour les pratiquants.
Le Cercle des Armes organise aussi des stages lors des petites vacances et au début des grandes. Ce sont des moments importants car ils regroupent des tireurs de tous âges et de tous niveaux, les plus avancés encadrant les plus jeunes. Véritables moments de convivialité, ces regroupements qui réunissent régulièrement trente à trente-cinq personnes pendant deux jours sont des temps forts de la vie du club.

Devenir Robin des bois

La **Première Compagnie de tir à l'arc**, présidée par Frédéric Lecoinet, compte une soixantaine de licenciés dont une quinzaine de femmes. Elle a ses quartiers au gymnase Gagarine pour la pratique du tir à 18 mètres et dispose, rue Anatole France, d'un pas de tir extérieur permettant de tirer à 30, 50 et 70 mètres. Le tir à l'arc est un sport d'adresse, ludique et non violent. Il demande rigueur, précision et concentration tout en développant l'équilibre et la maîtrise de soi. S'il est accessible à tous, il réclame néanmoins une bonne condition physique générale.

L'école de tir, ouverte aux jeunes comme aux adultes, fonctionne tous les vendredis soir. Une semaine sur deux, un entraîneur diplômé vient assurer l'encadrement des apprentis archers. Entre deux cours, les élèves répètent les exercices sous la conduite des bénévoles du club. Afin d'éviter aux débutants un trop lourd investissement, le matériel nécessaire est loué à l'année par le club. La compagnie compte aussi une quinzaine de compétiteurs qui participent aux concours départementaux et régionaux et quelques adultes qui pratiquent en loisir.
Les dirigeants de l'association laissent leurs adhérents décider s'ils souhaitent faire ou non de la compétition. Il n'existe aucune obligation mais les jeunes qui le souhaitent sont emmenés et encadrés par les adultes.

Certains d'entre eux participent au « tir champardennais » qui réunit tous les jeunes de la région. Cette compétition traditionnelle débute par un concours entre les cinq compagnies du département à l'issue duquel sont sélectionnés, pour chaque catégorie d'âge, trois participants aux finales régionales.
Le club s'investit chaque année, en partenariat avec la Ville de Chaumont et l'Association des Paralysés de France, dans l'organisation de la rencontre handi'arc. Il a d'ailleurs intégré dans ses rangs un jeune tireur en fauteuil.
Il organise aussi plusieurs compétitions ouvertes aux licenciés. La plus importante est le concours de « tir campagne ». À cette occasion, 24 cibles sont installées sur et autour du viaduc, et dans le bois de Saint-Roch. Les compétiteurs parcourent un circuit et tirent trois flèches à chaque étape.
Le fonctionnement de l'école de tir comme la mise en place de ces manifestations sont rendus possible par le dynamisme d'une équipe de bénévoles, pratiquants et parents, qui s'investit pour faire vivre le club.

Imiter Lucky Luke

La **Société mixte de tir**, présidée par Christian Leroy, compte actuellement 170 adhérents dont une dizaine de femmes. Ceux-ci utilisent une grande variété d'armes, carabines et pistolets de calibres variés mais aussi arbalètes. Certains tireurs sont spécialisés dans l'utilisation d'armes anciennes, d'origine ou reproductions, et tirent à la poudre noire. Le tir est un sport qui se pratique en loisir et en compétition dès l'âge de 8 ans. Il développe la concentration, et le goût de l'effort. Il permet également de découvrir les notions théoriques liées à la balistique.
L'atout majeur de la société est ses installations situées au Pâté de truites. Ces structures, construites et entretenues par les bénévoles du club, offrent des postes de tirs à 10 mètres adaptés au tir à air comprimé, au pistolet et à l'arbalète, des postes de tir à 25 mètres pour les armes de poing et des postes de tir à 50 et 100 mètres. On y trouve en outre un sympathique espace de convivialité et un lieu sécurisé pour le stockage des armes. L'ensemble est entièrement accessible aux handicapés.
La SMT adhère à la fédération handisport et compte en son sein un tireur en fauteuil, Thomas Mendes qui, cette année, a été sacré champion de France au pistolet 10 m handisport.
L'accès au pas de tir est autorisé aux adhérents ayant suivi des cours d'initiation et subi un test de connaissances théoriques. Des cours sont régulièrement organisés et une école de tir accueille les plus jeunes. L'encadrement est assuré par Christian Léger, titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif second degré, vice-champion de France de carabine à 50 m 2012 et par Christian Leroy, initiateur fédéral. Ces bénévoles sont particulièrement attentifs au respect des règles de sécurité, fondamentales dans ce sport. Les armes sont prêtées par le club et les munitions et les cartons sont offerts aux jeunes de l'école de tir.
La SMT met ses locaux à disposition de plusieurs organismes tels que la Brigade d'intervention des douanes, la Maison d'arrêt, les Offices nationaux de la chasse et de la faune sauvage, des forêts ou de l'eau et des milieux aquatiques, assurant ainsi des ressources supplémentaires à l'association.
Du fait de la qualité de ses installations, le club chaumontais est régulièrement sollicité par le comité départemental et prend en charge l'organisation de la quasi-totalité des championnats départementaux. Ces manifestations, dont la mise en place représente une lourde tâche pour les bénévoles du club, assurent le rayonnement de la discipline au niveau local.

DEUX CHAMPIONS DE FRANCE AU CLUB DE YOSEIKAN BUDO

Les dirigeants du club du Yoseikan budo ont eu la grande satisfaction de voir deux de leurs poulains monter sur la plus haute marche du podium lors des récents championnats de France, à Clermont-Ferrand.

Qualifiés lors des épreuves régionales où s'affrontaient les trois clubs de Chaumont, Bologne et Reims, les deux jeunes chaumontais concouraient dans la catégorie minime. Leur compétition se composait de trois épreuves : Le combat où les adversaires s'affrontent au corps-à-corps, utilisant atémis – coups de pied ou de poing – projections et immobilisations ; les bâtons où les combattants utilisent des tambo et des tchobo, armes en mousse avec lesquelles ils doivent toucher leur adversaire afin de marquer des points ; les katas, enchaînements de mouvements codifiés où les compétiteurs valorisent leur savoir-faire technique.

Ayoub Nabi, qui vient tout juste d'avoir 14 ans, combattait dans la catégorie des moins de 60 kg. Le jeune garçon, avait déjà été qualifié pour les championnats de France l'an dernier mais, blessé, il n'avait pu dépasser le premier tour. Cette année, il a décroché le titre national en gagnant l'épreuve bâtons et terminant second de celle de combat. Félicien Clément avait, lui aussi participé aux épreuves nationales l'an dernier mais il n'avait pas su gérer son stress et n'avait pas obtenu de résultat. Cette contre-performance l'avait piqué au vif et il s'est entraîné cette année plus intensément et, beaucoup plus détendu, il a terminé premier en bâtons et en kata et second en combat, remportant ainsi le titre des moins de 38 kilos.

Après ce succès national, Félicien compte continuer à s'entraîner au club de Yoseikan mais il envisage de faire une pose sur la compétition. Le jeune garçon pratique aussi l'escalade et craint que la pratique intensive de deux sports ne nuise à sa scolarité. Ayoub, par contre, compte bien renouveler l'expérience l'an prochain. Il rêve de se faire remarquer par les entraîneurs nationaux et d'être sélectionné pour participer aux stages de détection. Il se verrait bien intégrer l'équipe de France. Ayoub regrette que son sport, qu'il apprécie pour sa variété, ne soit pas plus médiatisé. Il souligne la richesse des techniques de combats, avec ou sans armes. Il dit se sentir particulièrement bien dans son club et avoir beaucoup de plaisir à se rendre au dojo Daniel Valente.

Retrouvez toute l'actualité du sport chaumontais sur **http://oms-chaumont.com**

LE SUPERCROSS EST DE RETOUR

Le Moto-club haut-marnais renoue cette année avec l'organisation d'un supercross. Cette épreuve, particulièrement spectaculaire, se court sur un circuit d'environ 400 mètres concentré sur une surface équivalente à celle d'un terrain de football. Le tracé vient d'être redessiné par l'un des meilleurs spécialistes français afin de le rendre plus technique. Ainsi, un triple, difficulté constituée de trois bosses d'affilée, a été créé. Les pilotes les plus chevronnés réussissent à franchir l'ensemble en un seul saut, ce qui représente un bond de plus de 22 mètres.

Les spectateurs, installés sur des tribunes naturelles placées tout autour, ont une visibilité parfaite sur l'ensemble du circuit. L'édition 2013, programmée le 24 août, réunira les meilleurs pilotes français qui se partageront 15 600 euros de prix. Le champion de France en titre et ses dauphins se disputeront certainement âprement la prime de 2 000 euros accordée au vainqueur de l'épreuve.

La soirée débutera par trois séries qui permettront aux trente meilleurs concurrents de se qualifier pour les demi-finales au cours desquelles seront sélectionnés les quinze finalistes. Ces épreuves qualificatives permettent aussi de répartir les places sur la grille de départ. Le public pourra aussi assister à des shows de freestyle effectués par Brice Izzo, 4e du championnat du monde de l'an dernier, et son frère Romain. Ces cascadeurs professionnels réalisent des figures particulièrement impressionnantes. Des pom-pom girls animeront les intermèdes. Le circuit sera ouvert aux spectateurs à partir de 16 h. Les essais débuteront à 16 h 30. La compétition commencera à 20 h et se poursuivra tard dans la nuit. Un feu d'artifice clôturera la soirée.

RANDONNÉE ESTIVALE AVEC LE VCC

Le Vélo club chaumontais organise, le samedi 13 juillet, une randonnée cyclotouriste en l'honneur de René Jolibois, son ancien président décédé l'an dernier, créateur du prix de la Libération et du Tour de Haute-Marne cycliste.

Pour cette sortie ouverte à tous, Alain Brasseur, responsable de la section cyclo du club chaumontais a prévu trois parcours. Le plus facile, d'une longueur de 34 km, ira jusqu'à Blessonville. L'itinéraire intermédiaire emmènera les randonneurs jusqu'à Sexfontaine soit un périple de 63 km. Les plus entrainés parcourront 90 km pour se rendre dans les environs de Colombey-les-Deux-Eglises, en traversant des contrées beaucoup plus vallonnées.

Le départ de « la René Jolibois » sera donné à l'école Guizot entre 13 h 30 et 14 h. Les participants pourront rouler seuls ou en groupe. Ils se retrouveront, à l'arrivée, autour du pot de l'amitié.

En organisant cette manifestation, à laquelle participeront des coursiers du club, l'actuel président du VCC, François Hutin, souhaite donner l'opportunité à différentes catégories de pratiquants qui ne roulent jamais ensemble de se côtoyer, avec, peut-être, à la clé, la naissance de vocations. Ce sera aussi l'occasion, pour certains adhérents habituellement investis dans l'organisation des courses de se mettre en selle eux aussi.

Inscription sur place 5 euros
Le Vélo club chaumontais sur internet : www.vcc.fr

24 AOUT 2013

OUVERTURE DES PORTES 16H

Show freestyle avec
Brice et Romain IZZO

FEUX D'ARTIFICE

7EME SUPERCROSS CHAUMONT-SEMOUTIERS

WWW.SX-CHAUMONT-SEMOUTIERS.COM

L'entrée est à 15€ et gratuite jusqu'à 14 ans.

Un parking gratuit de 5 hectares est à la disposition du public à environ 300m du circuit.

Gérard Bocquillon
Adjoint au Maire
chargé de la Culture,
du Patrimoine,
de la Formation
et de l'Emploi

MAJORITÉ /

Chaumont, ville universitaire.

C'est un projet ambitieux, son importance est capitale pour notre ville.

Souhaitant conforter nos formations supérieures, c'est tout naturellement que nous nous sommes rapprochés de l'Université Reims Champagne-Ardenne.

Notre ville héberge dans ses lycées essentiellement des formations post-bac courtes comme les BTS (Bac + 2). Ils sont au nombre de dix. Mais il n'existe que quelques formations de niveau licence (Bac + 3) comme le diplôme délivré par « l'institut de formation en soins infirmiers » (IFSI), par l'IUFM devenue cette année l'école supérieure du professorat (ESPE), ou la licence en finance bancaire.

Notons toutefois les diplômes post-bac dans le domaine du graphisme où sont délivrés deux licences professionnelles et un diplôme d'art appliqué (DAA) niveau maîtrise (Bac + 4).

Malheureusement, l'insuffisance de l'offre des formations sur le département pousse chaque année de nombreux bacheliers à quitter la Haute-Marne pour poursuivre ailleurs des études supérieures et trop peu reviennent ensuite leur diplôme obtenu.

Pour inverser ce phénomène, Luc CHATEL, notre député-maire, a décidé de créer une antenne universitaire à Chaumont.

Lors d'une réunion qui s'est tenue au mois d'avril dernier, le président de l'Université de Reims, le président de la Région, le président du Conseil Général et le maire de Chaumont ont décidé de lancer l'opération. Un programiste recruté par le Conseil général a été chargé d'étudier l'installation d'un campus dans la ville où seraient réunies les formations supérieures (Bac + 3 et plus). L'étude de faisabilité sera rendue début juillet.

Il est aussi programmé d'ouvrir, dès la rentrée 2013, si le nombre d'étudiants inscrits est suffisant, une licence en sciences de l'ingénieur.

Cette volonté affirmée d'accroître et d'organiser des formations supérieures sur notre ville lui donnera nécessairement une dynamique de développement dont nous bénéficieront tous à l'avenir.

Thierry Gitton

MINORITÉ /

Imagine

La démocratie ne se limite pas à l'élection, elle est une pratique quotidienne qui vise à associer les citoyens à leur destin :

Imagine une démocratie locale apaisée, qui ne s'inscrive pas uniquement dans le rapport de force.

Imagine une démocratie locale qui ne fasse pas de la première idée venue un projet intouchable mais la soumette aux habitants concernés.

Imagine une démocratie locale qui considère ses propres forces comme un facteur de développement plus pérenne que le recours systématique à des « champions » importés.

Imagine un premier magistrat qui serait en empathie avec son territoire, au lieu de le considérer comme un tremplin à son ambition personnelle,

Alors ensemble nous aurions pu, sans déjuger la feuille de route de l'élection municipale, nous mettre d'accord pour :

- *Créer un pôle gare consacré à l'affiche et au graphisme dans des conditions beaucoup plus favorables à la collectivité : un cinéma financé par le privé et une place de la gare aménagée et requalifiée sans détournement de voirie auraient préservé accessibilité et convivialité. Cela aurait évité une augmentation conséquente de la dette de la ville.*
- *Mobiliser l'argent public sur des objets structurants essentiels dont on peut craindre que le retard fasse le deuil des ambitions : le centre international du graphisme et la salle multi-activité...*
- *Investir dans la vie locale et la proximité : la maison des associations a très peu avancé, les groupes scolaires nécessitent redistribution et rénovation.*
- *Garder à niveau la voirie et améliorer les équipements publics qui se sont fortement dégradés.*

Les sujets de débats et les désaccords auraient subsisté. Nous maintenons avec force que :

- *le personnel et la qualité des services rendus à la population ne peuvent servir de variables d'ajustement,*
- *les efforts en direction du lien social et de la solidarité envers les populations les plus fragiles restent des éléments déterminants d'une politique municipale,*
- *la préservation de l'environnement et la lutte contre la précarité énergétique ne peuvent se satisfaire d'un agenda 21 marginalisé politiquement et budgétairement.*

Ainsi aurions nous pu contribuer à ce que ce mandat, sous le signe de l'influence nationale, permette à Chaumont d'investir au service de son développement. Alors ce mandat aurait pu être l'occasion de préparer l'avenir de la ville plutôt que de servir celui de son maire.

MINORITÉ /

La liste « chaumont 2008 » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

HAUTE-MARNE
ville de Chaumont

DU 6 JUILLET AU 30 AOÛT

CHAUMONT PLAGE > du samedi 6 juillet au 11 août (inclus)
Place Aristide Briand et Square du Boulingrin

SEMAINE DE L'EAU > du 19 au 24 août Piscine d'été - Cavalier

SEMAINE «CULTURES URBAINES» > du 26 au 30 août La Rochotte

CINÉ EN PLEIN AIR avec Passeurs d'Images et MJC
> 09 juillet - Boulingrin «La part des anges» de Ken Loach
> 17 juillet - Cavalier «Tout ce qui brille» de Géraldine Nakache
> 23 juillet - Port de la Maladière «Moonrise Kingdom» de Wes Anderson